

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00326  
Numéro SIREN : 751 860 107  
Nom ou dénomination : 2B FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2020 sous le numéro de dépôt 1781

**SAS 2B FINANCES**

Société au capital de 25 000,00 euros

Siège Social : 13 Rue Berthie Albrecht - 87000 LIMOGES

751 860 107 RCS LIMOGES

---

**DÉPÔT DES COMPTES AU GREFFE  
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2018**

SAS 2B FINANCES

ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2018

*Activités des sociétés holding*

---



- Bilan & compte de résultat de l'exercice
- Annexes aux comptes annuels
- Rapport de gestion de l'exercice
- Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale

①

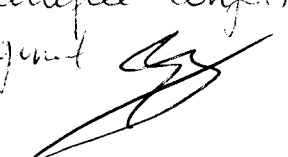
## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B FINANCES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE BERTHIE ALBRECHT Zone Industrielle Nord 87000 LIMOGES</u>														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td><td>7</td></tr></table>						7	5	1	8	6	0	1	0	7
7	5	1	8	6	0	1	0	7						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>				1	2					
1	2													
1	2													
				Exercice N clos le										
				3 0   0 6   2 0   1 8										
<b>ACTIF</b>				Brut		Amortissements-Provisions		Net						
				1		2		4						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012								
		Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028		030							
	Immobilisations financières * (1)				040	100 000	042		100 000					
	<b>Total I (5)</b>				044	100 000	048		100 000					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052								
		Marchandises *		060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	120 000	070		120 000						
		Autres * (3)		072	124 597	074		124 597						
	Valeurs mobilières de placement				084		082							
	Disponibilités				084	52 906	086		52 906					
	Charges constatées d'avance *				092	1 073	094		1 073					
<b>Total II</b>				096	298 575	098		298 575						
<b>Total général (I+II)</b>				100	398 575	102		398 575						
<b>PASSIF</b>						Exercice N		NET						
						1								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		25 000							
	Écarts de réévaluation				124									
	Réserve légale				126		2 500							
	Réserves réglementées *				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		121 116							
	Report à nouveau				134									
	Résultat de l'exercice				136		110 853							
	Provisions réglementées				140									
<b>Total I</b>				142		259 469								
Provisions pour risques et charges				151										
<b>Total II</b>				151										
DETTES (1)	Emprunts et dettes assimilées				156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				161									
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		3 771							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)				169		135 335							
	Produits constatés d'avance				174									
<b>Total III</b>				176		139 106								
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		398 575								
RENAUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	120 000	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Copie certifiée conforme  
à l'original



Formulaire obligatoire Article 302 septies A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/>	
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
						13/01/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Production vendue		dont export et livraisons intracommunautaires		215		304 000
			Biens		217		
			Services *				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		569
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		304 569
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )				242		4 118
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		2 764
	Rémunérations du personnel *				250		167 198
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		79 286
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				259			
				260			
Total des charges d'exploitation (II)				264		253 367	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270		51 202	
Produits financiers (III)		280		70 000			
Charges financières (V)				294			
Produits exceptionnels (IV)				296		17	
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D))				300			
				347			
				348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		10 366	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310		110 853	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		110 853	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
Amortissements excédentaires (art. 39-A CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
Provisions non déductibles *				322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		10 366	
Divers * : dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330			
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248		330		3 500	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 259 sexies D))		249		254			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		987			
ZFU-TE (44. octies et octies A)							
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		989			
JEI (44. sextes A)							
ZRD (44. terdecies)		127		138			
ZRR (44. quindécies)							
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		990			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)							
ZFA (44. quatredécies)		345		344		70 000	
Investissements outre-mer							
Créance due au report en arrière du déficit				346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		54 719	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		54 719	

SAGE Experts-comptables janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme  
 et légalisée

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 398 575,49 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 110 852,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/10/2018 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels : \_\_\_\_\_

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

## 3.2 - Etat des créances = 245 670

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	245 670	245 670	
TOTAL	245 670	245 670	

## 3.3 - Charges constatées d'avance = 1 073

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 25 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

## 4.2 - Etat des dettes = 139 106

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 771	3 771		
Dettes fiscales & sociales	135 335	135 335		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	139 106	139 106		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 11 965

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 771
Dettes fiscales & sociales	8 193
Autres dettes	
TOTAL	11 965

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges constatées d'avance = 1 073**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 486000 )	1 073
<b>TOTAL</b>	<b>1 073</b>

**8.2 - Charges à payer = 11 965**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 771
Fourm factures non parvenues.( 408100 )	3 771
Dettes fiscales et sociales :	8 193
Pers congés a payer( 428200 )	5 535
Org.soc. congés a payer( 438200 )	2 563
Etat charges fiscales sur congés a payer( 448200 )	96
<b>TOTAL</b>	<b>11 965</b>

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois	30/06/2014 12 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b ) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	304 000	237 000	210 000	210 000	210 000
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	121 219	71 593	62 944	45 644	61 407
c ) Impôt sur les bénéfices	10 366	3 614	2 327	8 226	5 667
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	110 853	67 979	60 617	37 418	55 740
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	110 853	67 979	60 617	37 418	55 740
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4	3	2	2	2
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4	3	2	2	2
c ) Dividende versé à chaque action					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b ) Montant de la masse salariale	167 198	141 274	128 957	105 819	112 641
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	79 286	69 147	60 494	52 956	54 737

**Observations complémentaires**

Néant.

## **2B FINANCES**

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES  
751 860 107 RCS LIMOGES

---

### **RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2018**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **304 000,00** Euros contre **237 000,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **253 366,54** Euros pour l'exercice, contre **216 682,25** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **4 117,51** Euros au 30/06/2018 contre **3 818,85** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 764,16** Euros au 30/06/2018 contre **2 442,50** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **167 198,38** Euros au 30/06/2018 contre **141 273,74** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **79 286,49** Euros au 30/06/2018 et **69 147,16** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **70 000,00** Euros, contre **50 000,00** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **17,00** Euros au 30/06/2018, contre **-39,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **110 852,97** Euros contre un bénéfice de **67 978,55** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

### **Bilan :**

#### ***A l'actif:***

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **100 000,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de 0 Euros, soit un montant net de **100 000,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **100 000,00** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **297 502,95** Euros, contre **207 710,34** Euros pour l'exercice précédent.

#### ***Au passif:***

- Les capitaux propres s'élèvent à **259 469,28** Euros, contre **198 616,31** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **139 106,21** Euros contre **110 776,10** Euros l'année précédente.

### **Compte de résultat :**

Les produits d'exploitation ressortent à **304 568,51** Euros au 30/06/2018, contre **238 313,80** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **51 201,97** Euros, contre **21 631,55** Euros au titre de l'exercice précédent.

### **Résultats - Affectation :**

L'exercice clos le **30/06/2018** fait ressortir un bénéfice de **110 852,97** Euros.

Le Président propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant de 110 852,97 Euros

### RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2017	50 000 €	/	/
30/06/2016	50 000 €	/	/
30/06/2015	50 000 €	/	/

### DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

### CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

### DELAIS DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (TTC)

Article D. 441 I.-1° :

Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
Montant total des factures concernées (TTC)	/	/	/	/

Article D. 441 I.-2° :

Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu


	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
Montant total des factures concernées (TTC)	99 600,00 €	/	/	/

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

Fait à LIMOGES

Le 01/12/2018

Le Président

*Fr* BILLAT.  


## 2B FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES  
751 860 107 RCS LIMOGES

---

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 DECEMBRE 2018

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 110 852,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 110 852,97 euros

Au compte "autres réserves" 110 852,97 euros  
*dont le montant s'élève ainsi à 231 969,28 euros*

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2017	50 000 €	/	/
30/06/2016	50 000 €	/	/
30/06/2015	50 000 €	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



**BNE AUDIT**

BNE AUDIT 9 Bis Place de la Collégiale 87100 LE DORAT

**JULIEN CARREAU**  
**Commissaire Aux Comptes**  
**Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018**

2B FINANCES  
S.A.S. au capital de 25 000 €uros  
13, Rue Berthie Albrecht  
Zone Industrielle Nord  
87 280 LIMOGES

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. 2B FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joint au présent rapport.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II – FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

## IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les

Julien CARREAU Commissaire aux comptes 9 Bis Place de la Collégiale 87 210 LE DORAT

comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

## **VI – RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Julien CARREAU Commissaire aux comptes 9 Bis Place de la Collégiale 87 210 LE DORAT

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait Feytiat, le 24 novembre 2018



Julien GARREAU  
Commissaire aux comptes

## Bilan et Compte de résultat simplifié

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	100 000		100 000	29,09	100 000	32,32
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>100 000</b>		<b>100 000</b>	<b>29,09</b>	<b>100 000</b>	<b>32,32</b>
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	120 000		120 000	36,11	72 000	23,27
Autres créances	124 597		124 597	37,26	50 502	16,19
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	52 906		52 906	15,27	85 208	27,54
Caisse						
Charges constatées d'avance	1 073		1 073	0,31	1 682	0,54
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>298 575</b>		<b>298 575</b>	<b>74,91</b>	<b>209 392</b>	<b>67,68</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>398 575</b>		<b>398 575</b>	<b>100,00</b>	<b>309 392</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
		%		%
Capital social ou individuel ( dont versé : 25 000 )	25 000	6,27	25 000	8,10
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 500	0,63	2 500	0,81
Réserves réglementées				
Autres réserves	121 116	30,39	103 138	33,34
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>110 853</b>	<b>27,81</b>	<b>67 979</b>	<b>21,97</b>
Provisions réglementées				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>259 469</b>	<b>65,10</b>	<b>198 616</b>	<b>64,20</b>
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 771	0,95	2 897	0,94
Autres dettes	135 335	34,05	107 879	34,87
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES</b>	<b>139 106</b>	<b>34,90</b>	<b>110 776</b>	<b>35,80</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>398 575</b>	<b>100,00</b>	<b>309 392</b>	<b>100,00</b>

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%	
	Exportation	Total	Total	%			
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services		304 000	116,11	237 000	119,59	67 000	28,27
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>		<b>304 000</b>	<b>100,00</b>	<b>237 000</b>	<b>100,00</b>	<b>67 000</b>	<b>28,27</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits		569	0,19	1 314	0,56	-745	-95,19
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>		<b>304 569</b>	<b>100,19</b>	<b>238 314</b>	<b>100,56</b>	<b>66 255</b>	<b>27,80</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes		3 118	1,03	3 819	1,61	293	7,63
Impôts, taxes et versements assimilés		2 764	0,91	2 443	1,03	321	13,14
Rémunérations du personnel		167 198	55,00	141 274	59,51	25 924	10,90
Charges sociales		79 288	26,00	69 147	29,19	10 139	14,06
Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges							
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>253 367</b>	<b>83,24</b>	<b>216 662</b>	<b>91,43</b>	<b>36 685</b>	<b>15,50</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>51 202</b>	<b>16,84</b>	<b>21 632</b>	<b>9,13</b>	<b>29 570</b>	<b>120,70</b>
Produits financiers Produits exceptionnels		70 000	23,02	50 000	21,10	20 000	40,00
Charges financières Charges exceptionnelles		17	0,01	17	0,01		
<b>RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS</b>		<b>121 219</b>	<b>39,87</b>	<b>71 593</b>	<b>30,21</b>	<b>49 626</b>	<b>69,32</b>
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		10 368	3,41	3 814	1,62	6 554	186,80
<b>Total des Produits</b>		<b>374 586</b>	<b>123,22</b>	<b>288 331</b>	<b>121,66</b>	<b>86 255</b>	<b>29,90</b>
<b>Total des Charges</b>		<b>263 733</b>	<b>89,79</b>	<b>220 352</b>	<b>92,96</b>	<b>43 381</b>	<b>19,69</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>110 853</b>	<b>36,35</b>	<b>67 979</b>	<b>28,65</b>	<b>42 874</b>	<b>63,07</b>
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

**Annexes aux comptes annuels****PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois  
L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 398 575,49 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 110 852,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/10/2018 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>			<b>100 000</b>

**3.2 - Etat des créances = 245 670 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	245 670	245 670	
<b>TOTAL</b>	<b>245 670</b>	<b>245 670</b>	

**3.3 - Charges constatées d'avance = 1 073 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 25 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

## 4.2 - Etat des dettes = 139 106 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 771	3 771		
Dettes fiscales & sociales	135 335	135 335		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>139 106</b>	<b>139 106</b>		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 11 965 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 771
Dettes fiscales & sociales	8 193
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>11 965</b>

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges constatées d'avance = 1 073 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 486000 )	1 073
TOTAL	1 073

**8.2 - Charges à payer = 11 965 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 771
Four factures non parvenues.( 408100 )	3 771
Dettes fiscales et sociales :	8 193
Pers congés à payer( 428200 )	5 535
Org soc. congés à payer( 438200 )	2 563
Etat charges fiscales sur congés à payer( 448200 )	96
TOTAL	11 965

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

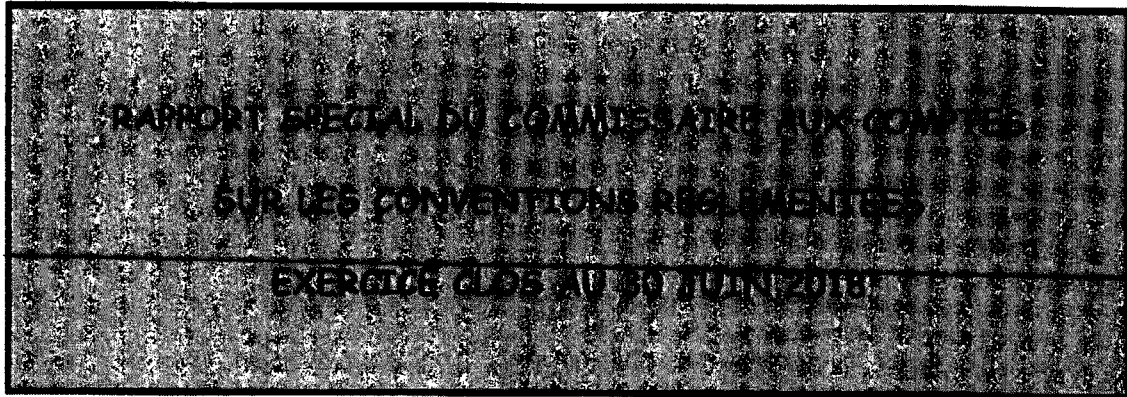
<u>Nature des indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois	30/06/2014 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b ) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	304 000	237 000	210 000	210 000	210 000
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	121 219	71 593	62 944	45 644	61 407
c ) Impôt sur les bénéfices	10 366	3 614	2 327	8 226	5 667
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	110 853	67 979	60 617	37 418	55 740
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	110 853	67 979	60 617	37 418	55 740
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4	3	2	2	2
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4	3	2	2	2
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b ) Montant de la masse salariale	167 199	141 274	129 957	105 819	112 641
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	79 286	69 147	60 494	52 956	54 737

**Observations complémentaires**

Néant.

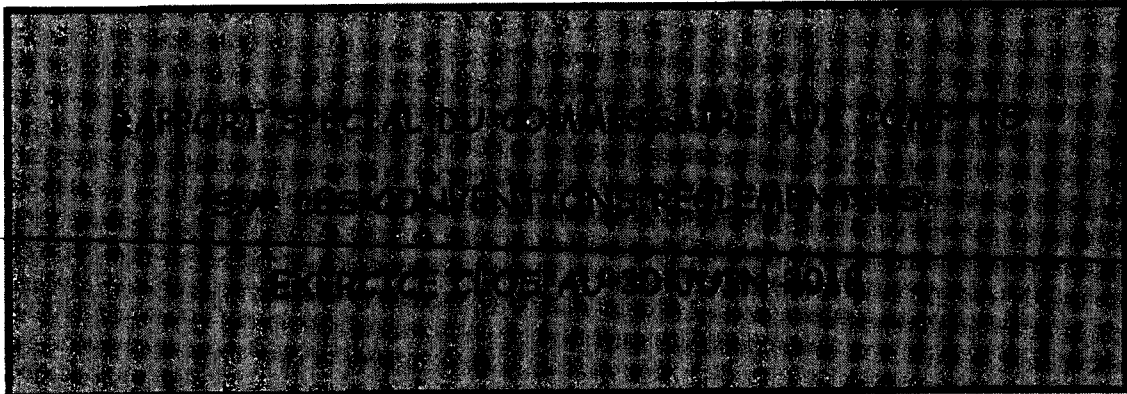


JULIEN CARREAU  
Commissaire Aux Comptes  
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges



2B FINANCES  
S.A.S. au capital de 25 000 €uros  
13, Rue Berthie Albrecht  
Zone Industrielle Nord  
87 280 LIMOGES

---



Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions suivantes au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce :

- Mise à disposition gratuite de locaux: La S.C.I. MACSI dans laquelle Monsieur Patrick BILLAT est gérant a mis à disposition gratuitement les locaux situés sis 13, Rue Berthie Albrecht – ZIN – 87 000 LIMOGES.

#### II - CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions suivantes déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de prestation de management: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est gérant a versé à la société S.A.S. 2B FINANCES la somme de 210 000 Euros H.T. au titre d'opérations administratives effectuées pour le compte de la société au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de trésorerie: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est gérant a reçu de la société S.A.S. 2B FINANCES la somme de 75 000 euros au titre d'avances de trésorerie au titre de l'exercice clos au 30 juin 2016. Ces avances n'ont pas été productives d'intérêts.

Fait Feytiat, le 25 novembre 2018



Julien CARREAU  
Commissaire aux comptes